



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION DE GANTS

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection :

Niort peut s'enorgueillir d'avoir maintenu pendant plus de sept cents ans une activité d'industrie de la peau qui a porté sa réputation dans le monde entier.

Dès le XIII^e siècle, le travail des peaux s'effectue dans le quartier du Pelet.

Dans le dernier quart du XIV^e siècle, le duc Jean de Berry réactualise le projet de construction du port de Niort et lève un impôt qui porte sur toutes sortes de denrées et plus particulièrement les cuirs, peaux, huiles de poisson nécessaires à la technique de la chamoiserie.

Le XV^e siècle confirme la puissance commerciale de Niort autour d'activités agricoles et artisanales.

La découverte en 1534 du Canada installe pour de longs siècles la tradition et la renommée de Niort dans le travail de chamoiserie.

À partir du XVIII^e siècle, la ganterie prend un essor tout particulier grâce à l'élan donné par Thomas-Jean Main relayé plus tard par les familles Boinot à Niort et Rousseau à Saint-Liguairé.

Cette collection provient en grande majorité des ateliers Boinot et a été donnée aux musées de Niort par monsieur Monier, gantier dont les ateliers étaient installés dans l'ancienne usine Boinot. Une première donation a été effectuée en 1990 et une seconde en 1995.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

20.12.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C28-01-2016-1-AI
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016

Identification/nature/typologie :

Toutes les typologies du gant de ville ou de soirée sont représentées, gant droit, gantelet, gant saxe, gant sport et de sport et sont dans une fourchette de datation comprise entre les années 1930 et les années 1980.

Donation année 1990

990.10.1 à 990.10.269

Soit deux cent soixante-neuf items

Donation année 1995

Boîte 1 : 995.11.1 à 110

Boîte 2 : 995.11.111 à 211

Boîte 3 : 995.11.212 à 277

Boîte 4 : 995.11.278 à 288

Boîte 5 : 995.11.289 à 379

Boîte 6 : 995.11.380 à 418

Boîte 7 : 995.11.419 à 498

Boîte 8 : 995.11.499 à 553

Boîte 9 : 995.11.554 à 629

Boîte 10 : 995.11.630 à 736

Boîte 11 : 995.11.737 à 839

Boîte 12 : 995.11.840 à 928

Boîte 13 : 995.11.929 à 1036

Boîte 14 : 995.11.1037 à 1088

Boîte 15 : 995.11.1089 à 1162

Boîte 16 : 995.11.1163 à 1191

Boîte 17 : 995.11.1192 à 1259

Boîte 18 : 995.11.1260 à 1343

Boîte 19 : 995.11.1344 à 1412

Boîte 20 : 995.11.1413 à 1472

Boîte 21 : 995.11.1473 à 1576

Boîte 22 : 995.11.1577 à 1678

Boîte 23 : 995.11.1679 à 1784

Boîte 24 : 995.11.1785 à 1890

Boîte 25 : 995.11.1891 à 1973

Boîte 26 : 995.11.1974 à 2048

Boîte 27 : 995.11.2049 à 2160

Boîte 28 : 995.11.2161 à 2240

Boîte 29 : 995.11.2241 à 2302

Boîte 30 : 995.11.2303 à 2345

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

20.12.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C28-01-2016-1-AI
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016



Boîte 30 : 995.11.2346 à 2446
Boîte 32 : 995.11.2447 à 2500
Boîte 33 : 995.11.2501 à 2557
Boîte 34 : 995.11.2558 à 2621
Boîte 35 : 995.11.2622 à 2710
Boîte 36 : 995.11.2711 à 2831
Boîte 37 : 995.11.2832 à 2909
Boîte 38 : 995.11.2910 à 2999
Boîte 39 : 995.11.3000 à 3077
Boîte 40 : 995.11.3078 à 3145
Boîte 41 : 995.11.3146 à 3186
Boîte 42 : 995.11.3187 à 3319
Boîte 43 : 995.11.3320 à 3421
Boîte 44 : 995.11.3422 à 3562
Boîte 45 : 995.11.3563 à 3618

Soit trois mille six cent dix-huit items.

Constat d'état

La collection est en bon état

Localisation

L'ensemble de cette collection est conservé dans quarante-cinq boîtes numérotées de 1 à 45, dans la réserve dite « Textile-orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci.

Récolement

Le récolement a été effectué en août 2015 en procédant à la vérification des trois mille huit cent quatre-vingt-sept dossiers d'œuvres et des cahiers d'inventaire. Le marquage a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. La saisie sur la base documentaire de la base de données AlienorWebPro est en cours. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Conclusion

Bilan : trois mille huit cent quatre-vingt-sept items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy



Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

20.12.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C28-01-2016-1-AI
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C28-01-2016-1-AI
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016